

La Maison-Dieu, 205, 1996/1, 67-79

Jean-André NOUAL

MINISTÈRES ET RITES EN PASTORALE DE LA SANTÉ

PROPOSER aujourd'hui une réflexion sur les ministères et les rites engage à prendre en compte la réalité du monde qui nous entoure. Monde où des pratiquants et des croyants chrétiens, de moins en moins majoritaires, côtoient un peuple de mal-croyants, de personnes sans référence ou appartenance religieuse, ou venant d'autres religions, et pour qui le vocabulaire des sacrements n'a aucune signification précise.

Et pourtant, en favorisant la création d'équipes d'aumônerie hospitalière, c'est bien à ce monde composite que l'Église continue à envoyer des hommes et des femmes, chargés d'y assurer sa présence. À ce monde, souvent intrigué devant ces visages ou ces gestes nouveaux par lesquels elle se donne à connaître, l'Église donne une définition de son identité. La révélation de son être profond, de son mystère, a été formulée par Vatican II à son intention, dès le préambule des textes conciliaires :

Puisque l'Église est dans le Christ comme un sacrement de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain, elle entend exposer avec plus de précision sa nature et sa mission universelle. [*Lumen gentium* 1, § 1.]

Cette affirmation majeure, reprise et précisée en plusieurs documents du Concile¹, sera notre référence fondamentale ici, même si nous nous limitons, dans la dernière partie de cet exposé, à explorer les contours d'une problématique à laquelle la pratique pastorale en aumônerie hospitalière apporte de nombreux matériaux.

Aborder la question des ministères et des rites dans ce domaine contrasté engage à regarder en face, sans préjugé de départ, une situation où coexistent des statuts et des comportements ministériels adaptés à des communautés ou à des missions qui vivent leur fidélité à l'Évangile dans des réalités fort différentes.

Ainsi pouvons-nous constater la permanence d'une présence classique de l'Église — un prêtre célébrant selon des rituels traditionnels — et l'émergence d'un nouveau type de rencontres, où un « ministre » laïc², présent auprès d'un malade au titre de sa mission, se trouve engagé avec lui dans une relation privée de tout support rituel défini ; absence de rites, et non pas absence de paroles et de gestes signifiants, ces derniers débouchant parfois sur des moments où se manifeste la profondeur d'une adhésion ou d'une conversion.

1. Entre autres, dans le décret sur l'activité missionnaire de l'Église, qui commence par ces mots : « Envoyée par Dieu aux païens pour être le sacrement universel du salut, l'Église [...] est tendue de tout son effort vers la prédication de l'Évangile à tous les hommes. »

2. L'emploi des termes « ministère », « ministre », cohérent d'ailleurs avec les formules usuelles du type : « ministères confiés à des laïcs », correspond, me semble-t-il, à celui de Jean-Paul II après le Synode sur les laïcs. Dans l'exhortation *Christifideles laici* (1988), il souligne « l'actualité surprenante et parfois prophétique [des textes de Vatican II] capable d'inspirer les réponses qui doivent être données aujourd'hui aux nouveaux problèmes [...] Parmi ces problèmes, [...] ceux qui concernent les ministères et services ecclésiaux confiés déjà ou qui seront à confier à des fidèles laïcs ». Quant au terme « laïc », il désigne dans la suite de l'article tout membre du peuple de Dieu — ici tout membre d'une équipe d'aumônerie —, y compris les religieux(es), mais à l'exception des ministres ordonnés.

Une présence ministérielle souvent privée du support des rites

Les équipes d'aumônerie, qui ont à faire face aux situations liées à la proximité de la mort, ou à la souffrance sous toutes ses formes, ne font pas au départ de distinction entre les catégories de personnes évoquées dans l'introduction. Elles sont envoyées à tous les hommes, au moins à tous ceux qui acceptent la présence auprès d'eux d'un de leurs membres³.

Rappelons que l'aumônerie hospitalière a vu se développer en France, depuis dix à quinze ans, la forme devenue courante aujourd'hui de l'équipe, constituée de prêtres et de laïcs qui partagent la même mission d'annonce de l'Évangile et de présence aux malades. Le rôle du prêtre varie assez considérablement d'un diocèse à l'autre, d'une équipe à l'autre : responsable ou simple membre de l'équipe, prêtre référent qui intervient essentiellement dans les lieux de soins lorsqu'on fait appel à lui pour des célébrations sacramentelles... Quant aux responsables, il est fréquent qu'il s'agisse de laïcs ayant une bonne formation de base et chargés d'une mission officielle par leur hiérarchie.

Il n'est pas possible de dire ici de manière un peu complète comment se déroulent les rencontres entre malade et aumônier (terme que nous retiendrons pour désigner toute personne de l'équipe chargée d'un service ou d'un établissement). Soulignons néanmoins qu'elles sont affectées par une évolution générale vers le raccourcissement des durées d'hospitalisation ; cette tendance ne vise pas les personnes qui sont soignées jusqu'à la fin de leur vie dans des services de long séjour ou des cliniques de gériatrie.

3. La pratique de visites systématiques est de plus en plus répandue, même si elle n'est pas possible en tous lieux ou dans tous les services des établissements de soins. Elle est supposée générale pour la bonne intelligence de ce qui suit.

Nos visites sont donc brèves, et nous ne sommes jamais assurés de revoir un malade donné, même s'il en exprime le désir. Tout cela est cohérent avec le modèle des évangiles : la rencontre de Jésus avec tel malade est unique, elle frappe par la concision des dialogues (absents parfois), et le caractère inattendu, voire insolite, des mots et des gestes qui signalent le bouleversement de l'interlocuteur.

Ajoutons, pour éviter tout malentendu, que toute rencontre n'aboutit pas, loin de là, à une célébration, ni même à la prière partagée. Et lorsqu'on en arrive à ce stade, ce que nous savons du malade ou de sa famille rend souvent très problématique la mise en œuvre de rituels classiques. Dans une présentation volontairement schématique et limitée, je me bornerai à évoquer certains modes de célébration que le risque ou la proximité de la mort permettent parfois d'envisager, puis j'aborderai le cas de la réconciliation⁴. À cette occasion, j'essaierai de faire percevoir les différences entre la pratique ecclésiale courante — de type sacramentel —, et ce qui se produit lorsqu'il ne peut être fait appel à aucun rituel.

Présence d'Église dans la proximité de la mort

En milieu chrétien, ou de tradition chrétienne, des célébrations de l'onction des malades sont parfois à prévoir. Notons toutefois que, sous cette rubrique, se

4. D'autres modes de célébration, où interviennent des membres laïcs des aumôneries, mériteraient d'être traités dans la même optique. Ils font l'objet de publications dont la lecture peut compléter ou corriger nos propres approches : B. SESBOÛÉ dans l'article « Les animateurs pastoraux laïcs », (*Études*, septembre 1992, p. 251-265) prend largement en compte la pastorale en milieu hospitalier, et étend ses analyses au ministère de la Parole, à la présidence des assemblées en l'absence de prêtres, aux aspects inattendus de la démarche de réconciliation en présence de ces envoyés. — La revue des aumôneries hospitalières (*AH*, 106, rue du Bac, Paris VII^e) vient de consacrer son numéro 145 de janvier 1995 au thème « Célébrer autour de la mort », avec une insistance sur « Rite et créativité ».

regroupent, dans le milieu hospitalier, des cas de figure en réalité bien distincts ; j'en évoque trois. Tout d'abord, l'appel urgent, venu de la famille ou transmis par les infirmières, requérant sans délai « les derniers sacrements » ou « l'extrême-onction » ; le vocabulaire postconciliaire n'a pas toujours atteint l'entourage ! Il arrive aussi qu'un malade ou sa famille, se rendant compte que les chances de guérison sont devenues incertaines, nous consultent sur ce qu'il convient de faire. Enfin, il est des cas où nous croyons possible de proposer la célébration de l'onction des malades.

Si, après le discernement nécessaire, la décision de célébrer est prise, il sera bon de prendre le temps d'une explication sur le rituel qui sera mis en œuvre. Souvent, en effet, il a fait l'objet d'une réflexion sérieuse en équipe, prenant en compte les particularités de son lieu de mission, précisant la place dévolue aux différents acteurs. N'est-il pas souhaitable que ceux qui ont accompagné le malade assistent le célébrant principal, interviennent dans le déroulement des prières et lectures, imposent les mains avec lui, que ce soit l'un d'eux qui donne la communion si cela est prévu ? Des difficultés très perceptibles, aussi bien du côté des laïcs de l'équipe, que de celui du groupe malade-famille, se manifestent parfois lorsqu'un prêtre extérieur à l'équipe, ou même le prêtre de l'équipe seul, viendra annoncer à des personnes qui le plus souvent ne l'ont jamais vu, qu'il va célébrer l'onction des malades organisée avec tel membre de l'équipe, lui-même absent à ce moment-là, ou personnage muet.

Les cas évoqués jusqu'à présent sont en fait peu nombreux ; il est de plus en plus rare de se voir appelé pour une célébration d'onction des malades dans une institution de soins.

Mais, d'un autre côté, une des tâches de l'aumônerie hospitalière consiste à assurer ce qu'on appelle l'« accompagnement des mourants ». Terme un peu vague qu'il faut essayer de préciser, sans prétendre à la généralisation : il tend à exprimer la manière d'être particulière des aumôniers auprès des personnes proches de leur mort,

ou plutôt le mode de relation qui s'instaure à ce moment-là.

Ce n'est pas alors le critère de l'appartenance à la religion catholique, ou celui de la pratique, qui détermineront le comportement de l'aumônier. L'accueil fait à sa présence au cours des rencontres qui auront précédé (et parfois la part prise dans tout ce jeu de relations par des proches) permettent des mots ou des gestes qui attestent la confiance suscitée par un véritable partenariat et la vérité des positions exprimées par chacun. Un très grand respect entre l'envoyé et le non-pratiquant (mais parfois aussi l'athée, ou le non-chrétien) peut s'exprimer par des gestes — la main prise par le malade et tenue fermement dans la sienne, l'envoyé touchant le malade attentif à ce qui se dit —, et servir de support à la prière formulée en des termes que le partenaire peut partager. L'invocation à l'Esprit, la reconnaissance du péché, l'appel à la miséricorde d'un Dieu qui est Père de tous, ...certains de ces éléments peuvent trouver leur place dans un cérémonial de ce genre, toujours très simple.

J'entends l'objection : « Fallait-il faire quelque chose ? », question toujours posée, devant laquelle le ministre laïc, confronté à l'urgence, reste toujours démuné. Il n'a pas de conseil à attendre de l'extérieur, ne peut s'appuyer sur aucun schéma « prêt à l'emploi ». Son seul recours est de s'en remettre à l'Esprit, ...et d'avoir acquis une certaine expérience de ces situations.

Présence d'Église et chemin de conversion

Dans un contexte qui n'est pas toujours celui de la mort proche, il se trouve qu'avec une fréquence beaucoup plus notable que pour les célébrations sacramentelles (onction ou pénitence), nos rencontres de malades prennent soudain l'allure d'une véritable démarche de réconciliation. Celle-ci, venant de tous les horizons de foi ou de rupture de foi déjà évoqués, est toujours marquée par une constante : le caractère imprévisible du changement qui

se manifeste chez l'interlocuteur, en même temps que la continuité avec ce qui s'est dit avant ; c'est le même homme qui s'exprime, assumant ce qu'il nous a confié de son histoire et de ses épreuves, poursuivant son récit sans en changer le ton ou le langage, mais dans une direction que nous n'attendions pas. Une relecture de tels événements permet toujours d'y retrouver les « actes du pénitent » qui, à l'exception de la formule d'absolution, constituent la substance du sacrement de réconciliation.

Rencontré à plusieurs reprises dans le même service de traitement du cancer, ce malade encore jeune, au contact chaleureux, m'a demandé de passer le voir avant son départ vers son lieu d'origine. Ce jour-là, il s'est fait apporter par sa femme son trésor qu'il veut me présenter : un cahier contenant quatre feuillets qu'il me lit le souffle court, poème étonnant d'une navigation qui va vers sa fin comme on s'approche de la mort. Jamais il n'avait parlé de sa maladie dans ces termes ; sans doute est-ce sa manière de me dire qu'il sait, et qu'il accepte. Je crois avoir compris son insistance pour que je revienne (et peut-être était-ce vraiment son unique intention en m'appelant à revenir). Mais alors que je m'apprête à le quitter et que je me trouve la main sur la poignée de la porte, je m'aperçois qu'il n'a pas cessé de me parler. Son ton de voix n'a pas changé, il m'entretient néanmoins de tout autre chose. Il me faut un long moment pour réaliser qu'il s'agit d'une véritable confession. Je ne comprends vraiment que lorsqu'il s'arrête sur cette recommandation : « Vous n'en parlerez à personne. » [Extrait de carnet d'aumônerie.]

La répétition de telles scènes, la constance de leur caractère de soudaineté, l'attitude d'extrême simplicité des gens qui entrent dans ce mouvement de retournement, et, en outre, l'absence de toute initiative de l'envoyé, devenu simple témoin, ...tout cela nous place devant une première série de questions : Qui est à l'origine de telles manifestations ? L'homme que j'ai rencontré ce soir-là est-il sauvé, exactement comme si, en bon pratiquant catholique, il avait bénéficié d'une absolution dans les règles ? Un prêtre qui se trouverait dans la même situation serait-il fondé à introduire, dans ces circonstances, la

formule rituelle d'absolution ? Quant au laïc, reconnu comme envoyé de l'Église, et témoin de cette démarche, est-il en droit de la laisser sans conclusion ?

Une présence d'Église et des gestes signifiant le salut

Nous sommes devant un faisceau d'interrogations, issu d'expériences répétées en aumônerie hospitalière et dans d'autres secteurs de la pastorale. Il suggère les contours d'une problématique, où est mise en évidence une distorsion entre l'envoi de ministres laïcs au nom de l'Évangile et l'impossibilité pour eux de prendre appui sur des rituels, considérés comme signes efficaces du salut qu'ils ont mission d'annoncer. Mais pour être complet, il faut dans le même temps se rappeler le sort actuel de célébrations tombant en désuétude chez les pratiquants, pénitence ou sacrement des malades notamment.

Pour tenter de progresser, à la fois dans l'intelligence des évolutions constatées, et dans la préparation des adaptations qu'elles rendent indispensables, il nous faut éviter au départ toute position de refus *a priori* de la nouveauté, comme tout rejet systématique des pratiques qui sont en usage dans les communautés existantes.

Une approche positive des problèmes devra en tout cas prendre en compte ce qui a été décidé par l'Église et qui marque sa volonté de promouvoir des cadres nouveaux à son action. Il peut être utile de rappeler à ce sujet la notion de « faits d'Église », qui permet à certains théologiens de proposer une analyse de la situation⁵. « Un "fait d'Église" prend forme sous nos yeux... Un sens vif de la sacramentalité de l'Église conduit des autorités à envoyer des personnes qui ne sont pas

5. Voir une suite d'articles publiés par les *Recherches de sciences religieuses* (RSR, t. 74-75, 1987), sous le titre général : « Les sacrements de Dieu ». Les extraits du présent paragraphe sont empruntés à Édouard POUSSET, « Il en choisit douze. Des mots pour des faits », p. 321-336.

prêtres en charge d'assistance des malades... C'est même assez souvent un envoi dans les formes. Cette forme est précieuse ; c'est celle de la légitimation »... En divers lieux, avec certains de ces envoyés, un « cheminement se produit, une conversion du cœur s'atteste dont le meilleur fruit sera un *acte absolu* dans lequel ce pénitent se met tout entier. [...] À un tel acte doit correspondre du côté de l'Église-sacrement l'acte, absolu lui aussi, qui juge de ce qu'il en est et réconcilie s'il y a lieu, *ici et maintenant*. »

Ce texte nous place devant l'exigence d'une réponse dépourvue d'ambiguïtés aux attentes des hommes auxquels nous sommes envoyés. Faute de quoi, nous aurons du mal à dépasser le stade des « avancées tâtonnantes ⁶ », où la coexistence de deux modèles de ministère ne permet pas de tirer au clair les spécificités de chacun d'eux.

Éviter les retours en arrière

En premier lieu, nous aurons à discerner, parmi les nombreuses propositions avancées pour se dégager des distorsions déjà repérées, ce qui plus ou moins clairement reviendrait à nous enfermer dans les catégories antérieures, et engagerait inéluctablement dans des impasses.

Du côté des ministères, plus que ce qui distingue les envoyés suivant leurs places dans une hiérarchie, nous avons à chercher ce qui les rassemble dans un corps uni pour le service des malades (ou des hommes). Ainsi ne paraît-il guère judicieux de supposer qu'on trouverait une issue du côté d'habilitations partielles ou temporaires à célébrer certains sacrements ; habilitations limitées à la durée d'un mandat, ou à une institution de soins. Les personnes qui en bénéficieraient (question valant également pour des diacres) seraient-elles alors des prêtres temporaires ou de deuxième rang ? Et que deviendraient-elles lorsque leur affectation ou leur mandat prendrait fin ? Toutes ces tentatives se réfèrent implicitement à

⁶ 6. C'est le sous-titre de la partie II (« Ministères ») du livre de Jean RIGAL, *L'Église en chantier*, Paris, Éd. du Cerf, 1994.

une problématique de pouvoir, peu opportune pour avancer vers du nouveau, et qui ne correspond guère à l'état d'esprit des ministres laïcs concernés.

Du côté des rites, en outre, les fausses pistes ne manquent pas : rituels de remplacement proposés, pour faire face à l'urgence ou aux circonstances, à l'approbation de la hiérarchie locale ; remise en honneur de la notion de sacramentaux, rites dépréciés dont personne ne peut garantir l'efficacité.

Ces deux séries d'exemples, sans doute non exhaustives, incitent à une grande prudence dans l'emploi des concepts de pouvoir (des ministres), et d'efficacité (des rites).

Une présence ministérielle révélant l'origine de l'envoi

Ministères et rituels, nous le savons bien, ne sont pas des fins en soi, ils ne sont que des médiations ecclésiales du Christ, unique source du Salut qui est offert à tout homme moyennant la foi ; figures toujours transitoires permettant aux destinataires d'y reconnaître la personne de celui qui est à l'origine de tout envoi et d'accueillir son message.

Depuis le moment où Jésus vient en Galilée et proclame : « Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle. Le Royaume de Dieu s'est approché de vous » (Mc 1, 14-15), le message est toujours le même. Il ne se formule pas différemment selon les envoyés (Jésus, le Baptiste, les disciples), ou selon les destinataires. Il s'adresse à tous dans ce carrefour des Nations qui, par bien des côtés, fait penser à la diversité de notre époque ; chacun de ceux qui l'entend le reçoit dans son propre système de croyance ou de non-croyance.

Dans ce contexte, notre identité première, d'après laquelle les hommes que nous abordons se détermineront pour accepter notre présence auprès d'eux, est celle qui correspond à notre statut d'envoyés, et non celle qui découle d'une relation initiale d'autorité ou de puissance.

Il est dans la logique d'une rencontre introduite de la sorte que le destinataire se trouve devant une énigme⁷, celle qui renvoie à l'identité de l'envoyeur. Une telle approche suppose, à l'évidence, l'effacement de l'aumônier, laissant toute chance au malade de reconnaître la personne du Christ.

Mais cela n'est pas en contradiction avec la coexistence des deux types d'envoyés que Luc nous présente l'un à la suite de l'autre sans que nous percevions qu'il y ait entre eux compétition ou double emploi : « il les envoya [les Douze] proclamer le Royaume de Dieu et faire des guérisons » (Lc 9, 1-2) ; (l'envoi des 72) « En toute ville [...] où l'on vous accueille, [...] guérissez les malades et dites aux gens : "Le Royaume de Dieu est tout proche" » (Lc 10, 1-11).

Il n'est pas question de minimiser les différences entre les deux catégories de messagers. Mais plus que l'absence d'un pouvoir remis aux seconds, c'est sans doute au fait que nous ignorons tout d'eux, à commencer par leur nom (« il désigna 72 autres et les envoya »), qu'il faut ici prêter attention ; cet anonymat favorise, ou permet, la manifestation de celui qui a tout pouvoir : « même les démons nous sont soumis en ton Nom » (10, 17). Il faut souligner en outre que, pour les uns et les autres, se trouvent associés l'annonce du Royaume et la mission de guérir, mot qui, dans l'Évangile, équivaut toujours au passage de la mort qui menace à la vie et au salut.

Des rites pour le salut des hommes

Les rites ne sont pas une particularité chrétienne, ils sont présents dans toutes les religions et partout associés

7. La présentation adoptée par beaucoup : « Je fais partie de l'équipe d'aumônerie », respecte ce chemin énigmatique vers la reconnaissance du Christ ; elle engage fréquemment à des demandes de précision, qui peuvent être des amorces de catéchèse. Par opposition, celle qui place en premier le nom de Mme X ou du P. Y, enfermant l'envoyé dans la particularité d'un statut, ne donne guère de chance d'aller plus loin.

à une confiance dans leur efficacité qui garantit guérison et/ou salut. Ils sont très présents dans le judaïsme, et Jésus n'a pas à instituer le rituel du baptême, ni celui de l'eau et du vin, puisqu'il les trouve dans sa religion. Comme le montre Joseph Moingt, leur fondement n'est pas à chercher dans l'histoire, mais dans le récit ; pour la communauté chrétienne, le récit des évangiles est le véritable creuset du rite ⁸.

Il faudrait analyser méthodiquement la manière dont se construit la relation entre Jésus et ceux qu'il rencontre sur les chemins de Galilée ou à Jérusalem. Déplacements, gestes et mots construisent la trame d'une identification mutuelle, permettant le fonctionnement symbolique de la rencontre, le symbole unissant toujours la terre et le ciel.

Un tel cadre ne fait pas de place au rituel juif, que Jésus n'utilise pas. Bien plus, on notera que l'initiative des mouvements et des paroles ne lui revient pas forcément, et qu'il semble parfois débordé par ses interlocuteurs. Lui sont propres, d'une part le mouvement initial qui le rend présent aux hommes, matérialisant l'annonce du Royaume qui se fait proche ; d'autre part, le constat (plutôt que la promesse), qui clôt et conclut la rencontre. Entre-temps s'est manifestée, du côté du malade, une foi dont Jésus perçoit la force et qui conduit au mot ou au geste signifiant le Salut : « Te voilà guéri... », « Ta foi t'a sauvé... ».

On ajoutera que les disciples eux-mêmes, lorsqu'ils sont envoyés pour faire des guérisons, partent sans aucune indication particulière concernant des rites à mettre en œuvre. À moins que les instructions précises que Jésus leur fournit pour la route, cette manière d'être qui serait celle du Seigneur, y suppléent et engagent la relation sur le plan qui convient... Comme s'il s'agissait avant tout de laisser progresser leur partenaire vers le moment où tout en lui sera déjà retourné, converti. Alors, comme Jésus à Zachée, ils n'auront qu'à dire : « Aujourd'hui, le salut est arrivé pour cette maison. »

8. Voir J. MOINGT, « Le Récit fondateur du rite », *RSR*, 74-75, p. 337-353.

De ce qui précède, nous retiendrons d'abord que ministères et rites se trouvent, dans la pratique, indissociablement liés. Parce que les uns et les autres sont au service du Salut proposé à tout homme, il ne semble pas, en outre, concevable de se saisir d'un tel problème sans l'inscrire dans le cadre global de la sacramentalité de l'Église.

Si l'on veut bien reconnaître que le propre de l'Église sacramentelle est de se rendre présente à toute réalité d'homme et de descendre, selon ce qui convient, jusqu'à l'extrême particularité d'une rencontre d'homme à homme, on jugera sans doute nécessaire de faire partir toute réflexion sérieuse sur ces questions d'une étude rigoureuse de la manière dont le Salut arrive dans l'Évangile. (C'est ce que nous venons d'esquisser dans les dernières lignes de cette étude.)

Proposant une méthode qui éviterait de maintenir au départ un dualisme chargé d'ambiguïtés entre ministères ordonnés (à qui seraient réservés les sacrements authentiques), et autres ministères (qui assureraient la gestion d'actes à l'issue incertaine), il a été suggéré d'engager l'exploration du « champ de la sacramentalité⁹ ». Mais ces démarches ne seront fructueuses que si on les entreprend en se rappelant que l'Église n'est pas sacramentelle parce qu'il y a en elle des sacrements, mais qu'elle produit des sacrements parce qu'elle est par essence sacramentelle.

Jean-André NOUAL

*Laïc en charge ecclésiale
Responsable d'une équipe d'aumônerie*

9. Voir J.-A. NOUAL, F. MARTY, E. POUSSET, « Lectures théologiques d'un ministère en aumônerie d'hôpital », *Médiasèvres*, 1989, chap. IV, « Comment explorer le champ des sacrements ? », p. 55 et s.